

REQUALIFICATION DE POSTE / CHANGEMENT DE GROUPE ET DE TAUX HORAIR

Par TAL06, le 22/06/2015 à 14:49

Bonjour,

J'ai demandé en novembre 2014 la requalification de mon poste, je suis agent administratif, alors que je suis polyvalente, je gère la compta, le RH, la caisse, le secretariat et je remplace la directrice lorsqu'elle est absente. Donc par rapport à ma filière j'ai demandé le poste de responsable administrative ou assistante de direction (poste sur lequel j'étais chez mon ancien employeur)on m'a répondu "ce n'est pas le moment" l'employeur a laissé traîner pour m'annoncer que nous allons en juin être en liquidation judiciaire et que donc il n'est pas d'accord. Mais depuis des mois il annonce à ma directrice qu'il est d'accord pour la requalification mais pas pour l'augmentation et maintenant c'est non pour tout. En plus je suis délégué du personnel et pour la liquidation je doit assister à l'audience demain. Pouvez vous me dire comment je peux défendre mon dossier, vu que le liquidateur a déjà les bulletins de salaire dans les mains. Merci de votre réponse c'est très urgent

Par P.M., le 22/06/2015 à 16:04

Bonjour,

Vous pourriez faire valoir devant le Conseil de Prud'Hommes les fonctions réellement exercées et demander la revalorisation du salaire rétroactivement en assignant aussi le liquidateur judiciaire et l'AGS mais cela ne devrait pas être gagné facilement...